



ARRETE N° 2016/221

NOMINATION D'UN MANDATAIRE EN QUALITE DE SOUS REGISSEUR ET DE TROIS MANDATAIRES POUR LA
SOUS REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES PRODUITS LIES AUX FESTIVALES 2016

Le Maire de la Commune de Juvignac

Vu l'arrêté municipal n°2013/01 du 15/02/2013 instituant une régie générale de recettes

Vu l'arrêté municipal n°2016/119 Du 10/06/2016 Portant création d'une sous régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux Festivals 2016.

Vu l'avis conforme du comptable assignataire en date du 09/06/2016

Vu l'avis conforme du régisseur titulaire en date du 10/06/2016

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 10/06/2016

ARRETE

Article 1

M. Vincent BOISSEAU est nommé mandataire en qualité de sous régisseur en charge de la sous régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux Festivals 2016, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie générale, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de cette dernière.

Article 2

En cas d'absence pour maladie, congés ou tout autre empêchement exceptionnel, M. Vincent BOISSEAU sera remplacé par :

- Stéphanie NADAL ;
- Willy MINEC ;
- Elisa DUPRE ;

mandataires.

Article 3

Le mandataire sous régisseur et les mandataires ne doivent pas encaisser de recettes autres que celles énumérées dans l'acte constitutif de la sous régie, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432.10 du nouveau code pénal.


Ils doivent encaisser selon les modes de paiements prévus par l'acte constitutif de la sous régie.



Article 4


Le mandataire sous régisseur et les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031 ABM du 21 avril 2006.

Fait à Juvignac, le 10 juin 2016

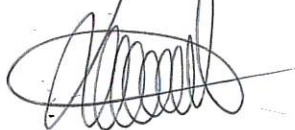
Le Maire,

Jean-Luc SAVY



Le comptable assignataire
Brigitte HILAIRE



Le régisseur
Jennifer LANOT



Le mandataire suppléant
Jérôme TALBOT



Le mandataire sous régisseur
Vincent BOISSEAU



Les mandataires
Stéphanie NADAL
Willy MINEC
Elisa DUPRE

